



Autotour Balade en Liberté du Québec à l'Ontario

Canada

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes, Bruxelles, Genève

dès **1928€**

14 jours / 12 nuits

Départ Paris

Le 03/11/2026

Descriptif :

Dans le cadre de ce programme, vous avez le choix entre 2 catégories d'hébergement : - Catégorie « Standard » : sélection d'hôtels 2*/3* (normes locales) généralement excentrés.

- Catégorie « Supérieure » : hôtels 3*/4* (normes locales) avec une situation plus centrale. **IMPORTANT** : Attention lors du choix de votre catégorie d'hôtels. Toujours garder en tête que les frais de parking dans les centres-villes peuvent coûter cher (et les places compliquées à trouver). Si votre enveloppe sur place est restreinte : favorisez la catégorie « Standard ». Ci-dessous, hôtels à titre indicatif (ou similaires) :

Catégorie "STANDARD" : MONTRÉAL : Suites LaBelle

QUÉBEC : Hotel Quebec Inn

LAC SAINT-JEAN : Hotel Universel - Alma

MAURICIE : Hotel Marineau Shawinigan

OTTAWA : The Business Inn

KINGSTON : Hotel Strata

TORONTO : Holiday Inn Toronto Downtown Centre
Catégorie "SUPERIEURE" : MONTRÉAL : Le St-Martin Hotel Particulier

QUÉBEC : Hotel Royal William

SAGUENAY : Auberge des Battures

MAURICIE : Pourvoirie du Lac Blanc

OTTAWA : Lord Elgin

KINGSTON : Best Western Fireside Inn

TORONTO : Le Germain Toronto Mercer
Des modifications concernant les hôtels sélectionnés peuvent être apportées. Cependant, nous nous efforcerons de vous proposer des hôtels de catégorie équivalente. En tout état de cause, la liste définitive de vos hôtels vous sera transmise quelques jours avant votre départ.

Description

Sillonnez les routes du Québec, un immense terrain de jeu réparti sur 1,6 million de kilomètres carrés. Des montagnes et des vallées pour faire le plein de nature. Des villes pour s'émerveiller. Un fleuve large comme la mer. Au programme : immersion culturelle à Montréal, la charmante ville fortifiée de Québec, le majestueux fjord du Saguenay et les forêts et lacs de la Mauricie. Enfin terminez par une extension en Ontario avec les capitales d'Ottawa, de Toronto et l'authentique archipel des Mille-Îles... Un itinéraire à la découverte de 2 incontournables provinces de l'Est du Canada !

Logement

Dans le cadre de ce programme, vous avez le choix entre 2 catégories d'hébergement :

- Catégorie « Standard » : sélection d'hôtels 2*/3* (normes locales) généralement excentrés.

- Catégorie « Supérieure » : hôtels 3*/4* (normes locales) avec une situation plus centrale.

IMPORTANT : Attention lors du choix de votre catégorie d'hôtels. Toujours garder en tête que les frais de parking dans les centres-villes peuvent coûter cher (et les places compliquées à trouver). Si votre enveloppe sur place est restreinte : favorisez la catégorie « Standard ».

Ci-dessous, hôtels à titre indicatif (ou similaires) :

Catégorie "STANDARD" :

MONTRÉAL : Suites LaBelle

QUÉBEC : Hotel Quebec Inn

LAC SAINT-JEAN : Hotel Universel - Alma

MAURICIE : Hotel Marineau Shawinigan

OTTAWA : The Business Inn

KINGSTON : Hotel Strata

TORONTO : Holiday Inn Toronto Downtown Centre

Catégorie "SUPERIEURE" :

MONTRÉAL : Le St-Martin Hotel Particulier

QUÉBEC : Hotel Royal William
SAGUENAY : Auberge des Battures
MAURICIE : Pourvoirie du Lac Blanc
OTTAWA : Lord Elgin
KINGSTON : Best Western Fireside Inn
TORONTO : Le Germain Toronto Mercer

Des modifications concernant les hôtels sélectionnés peuvent être apportées. Cependant, nous nous efforcerons de vous proposer des hôtels de catégorie équivalente. En tout état de cause, la liste définitive de vos hôtels vous sera transmise quelques jours avant votre départ.

Bon à savoir

- Itinéraire suggéré, mais nuit d'étapes obligatoires (pouvant être inversées en cas d'impératifs locaux).
- Kilométrages mentionnés à titre indicatif (distances moyennes parcourues).
- Attention, frais de changement de parc (One Way Fee) obligatoires d'environ 300 CAD à régler sur place auprès du loueur (montant variable selon le loueur). Ce type de frais s'applique lorsque la prise en charge et la restitution du véhicule s'effectuent dans des bureaux de location différents.
- Attention, carte de crédit au nom du conducteur principal obligatoire pour le retrait de votre véhicule.
- Attention, pas d'accueil physique du représentant local à l'aéroport mais une assistance téléphonique 24h/24.
- Taxes de séjour incluse.
- Hébergement en logement seul. Les petits-déjeuners ne sont donc pas compris.
- Les hôtels attribués n'étant pas systématiquement équipés de parking, veuillez vous renseigner auprès de la réception des possibilités de stationnement aux alentours. Attention les frais de parking dans les grandes villes sont assez chers.
- Les chambres triples et quadruples sont agencées de 2 lits doubles.
- Dans la plupart des hôtels, vous pourrez prendre possession de vos chambres à partir de 15h et devrez la quitter au plus tard à 12h.
- Au Canada, le courant électrique est de 120 volts et les fiches sont plates : n'oubliez pas d'acheter un adaptateur avant votre départ.
- L'âge de la majorité au Canada est de 21 ans.

Votre véhicule

IMPORTANT : Merci d'inscrire en premier le nom et prénom du conducteur du véhicule. La confirmation de réservation du loueur vous sera transmise avant départ (en complément de votre carnet de voyages). A votre arrivée à l'aéroport, veuillez vous rendre directement au bureau du loueur.

Dans le cadre de cet autotour, vous bénéficiez de la location d'un véhicule de catégorie ICAR (intermédiaire) type Toyota Corolla ou similaire (4/5 places) pris et remis à l'aéroport.

Avec supplément (selon disponibilités) :

- Catégorie SFAR (SUV) type Hyundai Santa Fe ou similaire (4/5 places).
- Catégorie MVAR (minivan) type Dodge Caravan ou similaire (5/7 places).

TERMES & CONDITIONS :

- Le conducteur doit obligatoirement présenter au loueur : son permis de conduire français, sa pièce d'identité, une carte de crédit à son nom de type VISA ou MASTERCARD sur laquelle doit apparaître la mention « crédit » (cartes de débit, prépayées, de crédit renouvelable, Electron, Maestro non acceptées).
- Lors de la prise en charge du véhicule, un dépôt de garantie d'environ 750 CAD sera bloqué sur votre carte de crédit (non prélevé, mais assurez-vous d'avoir un plafond suffisamment élevé).
- Le conducteur doit avoir minimum 21 ans (pour les catégories ICAR, SFAR, MVAR) ou 25 ans (pour les catégories FFAR, STAR), avec un an minimum de permis requis.
- Restitution du véhicule dans un état conforme et avec le même niveau de carburant qu'au moment de sa prise en charge (le cas échéant des frais vous seront facturés).
- Franchise de 500 CAD en cas de dommages.

LE PRIX COMPREND :

- Kilométrage illimité.
- Taxes.
- Assurance vol et accident LDW (Loss Damage Waiver) pour les dommages/vol sur la voiture.
- Responsabilité civile LIS (Liability Insurance Supplement) jusqu'à 500.000 CAD pour les dégâts matériels et physiques causés à des tiers ou à leurs véhicules/biens.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Frais de changement de parc (One Way Fee) obligatoires : environ 300 CAD (à régler sur place).
- Supplément jeune conducteur (21/24 ans) : environ 30 CAD/jour HT.
- Conducteur additionnel : environ 15 CAD/jour/conducteur HT (les frais de jeune conducteur s'appliquent en supplément le cas échéant).
- GPS : environ 20 CAD par jour HT.
- Frais de péages, de carburant et de parking.
- Pénalités administratives (perte ou vol des clés, contraventions...).
- Assurances complémentaires (PAI, PEP, roadside assistance...).
- Rachat de franchise : 10 CAD/jour
- Boîtier pour les péages (e-toll).
- Autres options facultatives.

A SAVOIR :

- Tarifs HT basés sur une estimation des coûts constatés et variant selon les loueurs. Prévoir entre 20 et 30% de taxes à régler en sus.
- L'utilisation d'un GPS est fortement conseillée (pensez à apporter le vôtre si vous en avez un ou à contacter votre opérateur téléphonique pour demander une option DATA à l'international).
- Tous les véhicules sont équipés d'une boîte de vitesses automatique. Ils fonctionnent donc avec 2 pédales : le frein à gauche et l'accélérateur à droite. A l'arrêt, vous devrez avoir le pied sur le frein pour manipuler le levier de transmission et changer les positions de conduite PRND.
- L'assurance PAI (Personal Accident Insurance) est parfois déjà comprise dans votre propre contrat d'assurance santé en France. Renseignez-vous auprès de votre assureur pour éviter des frais inutiles.
- Capacité des coffres aléatoire selon le type de véhicule : prévoir des bagages souples.

CAPACITÉ DES VÉHICULES :

Ci-dessous, nos recommandations concernant le choix de votre véhicule selon le nombre de participants :

- Pour 4 personnes : catégorie ICAR (intermédiaire) type Toyota Corolla.
- Pour 4 personnes, avec une plus grande capacité bagages : catégorie SFAR (SUV) type Hyundai Santa Fe.
- Pour 5 personnes : catégorie MVAR (minivan) type Dodge Caravan.
- Au-delà de 6 personnes : optez pour 2 véhicules séparés car même si le nombre de places peut être suffisant vous risquez de ne pas avoir assez de place pour vos bagages.

RÈGLES DE CONDUITE AU CANADA :

- Au Canada, la conduite se fait du côté droit de la route, comme en Europe.
- Les routes et autoroutes sont en majorité gratuites sauf l'autoroute 30 (sud de Montréal) et l'autoroute 407 (nord de Toronto).
- Il y a deux types de « feu vert » : le feu vert fixe est à interpréter comme en France, le feu vert clignotant vous indique que votre voie est la seule à être au vert et que vous pouvez donc tourner à gauche sans problème (la voie d'en face étant encore au rouge).
- Faites preuve d'un respect absolu des bus scolaires : quand ils allument leurs feux clignotants, vous ne pouvez ni les doubler, ni les croiser.
- Veuillez noter également que la priorité à droite n'est pas en vigueur au Canada, le premier véhicule arrivant à l'intersection est prioritaire.
- Attention les feux de signalisation sont placés après l'intersection (néanmoins des marques au sol vous indiquent où il faut vous arrêter).

Formalités

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :

Passeport en cours de validité et valable 6 mois après la date de retour. Pour un séjour touristique ou d'affaires de moins de six mois au Canada, il n'y a pas d'obligation de visa pour les ressortissants français. Toutefois, toute personne exemptée de visa doit demander, suffisamment à l'avance, une autorisation de voyage électronique (AVE) sur le site officiel du gouvernement du Canada. L'AVE est valable pendant cinq ans. Liée électroniquement au passeport, elle prend fin au terme de la validité du passeport.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave/demande.html>

Les règles relatives au franchissement des frontières propres à chaque pays étant amenées à évoluer, il est vivement conseillé de se reporter à la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Ressortissants étrangers et binationaux :

Vous devrez être en conformité avec les réglementations en vigueur, selon votre nationalité. Il est notamment possible qu'un passeport, un visa, une carte touristique ou tout autre document officiel vous soit demandé. Il convient de vous renseigner sur les délais d'obtention de ces documents et d'effectuer vous-même sans attendre les démarches auprès de l'ambassade ou du consulat du pays de destination. L'annuaire des représentations étrangères en France est disponible via ce lien : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-et-adresses-du-ministere-de-l-europe-et-des-affaires-etrangeres>

Préalablement à tout déplacement au Canada, il convient de consulter le site Internet du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada : www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-aide-formulaire.asp.

AUTORISATION DE VOYAGE ELECTRONIQUE (AVE ou ETA) :

Depuis le 10 novembre 2016, tout ressortissant français désirant se rendre au Canada ou y transiter par avion devra demander une autorisation de voyage électronique (AVE) avant son départ. À partir de mars 2016, tous les voyageurs internationaux qui entrent au Canada devront avoir une Autorisation de Voyage Électronique (AVE ou ETA). Le coût est de 7 dollars canadiens par personne (sujet à modification sans préavis par les autorités compétentes) et la demande se fait en ligne sur le site : www.canada.ca/ave. Il est fortement recommandé de faire la démarche le plus tôt possible après validation de la réservation du séjour. Pour les femmes mariées, cette demande devra être complétée au nom de jeune fille. De ce fait, nous vous rappelons que les billets d'avion doivent aussi être émis au nom de jeune fille.

SÛRETÉ AEROPORTUAIRE :

Les responsables de la sécurité contrôleront tous les appareils électroniques prévus en bagage cabine (exemple : ordinateur portable, appareil photo, tablette, téléphone portable, console de jeux...). Ils doivent être présentés chargés et en état de fonctionnement. Pendant le contrôle, ils pourront demander à leurs propriétaires d'allumer leurs appareils, y compris les téléphones portables. Si l'appareil ne s'allume pas, le voyageur pourra se voir refuser l'embarquement avec 100% de frais et/ou la confiscation de l'appareil. Votre agence de voyages ne pourra être tenue comme responsable. Tout appareil confisqué sera détruit.

IMPORTANT : En cas de transit par les Etats-Unis, vous devez respecter les conditions de franchissement des frontières propres aux Etats-Unis (autorisation électronique de voyage « ESTA » ou Visa). Nous vous invitons à consulter la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie concernant les formalités d'entrées et de sortie des Etats-Unis.

A NOTER

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

COURANT ELECTRIQUE : 120 V et 60Hz. Type A et B. Adaptateur nécessaire.

La description du voyage, le programme :

Vos étapes

(Jour 1) FRANCE - MONTRÉAL :

Arrivée. Prise en charge de votre véhicule de location à l'aéroport. Installation à votre hôtel pour 2 nuits.

(Jour 2) MONTRÉAL :

Montréal est la deuxième plus grande ville francophone après Paris : une ville de contrastes avec son Vieux Port historique et son centre-ville moderne. Explorez le Vieux Montréal historique nommé Ville Marie par les premiers colons, c'est la partie la plus charmante de la ville, vous aurez l'occasion de visiter l'emblématique Place Jacques Cartier et le magnifique Hôtel de Ville. Ne manquez pas une autre spécificité de la ville : un réseau souterrain de cafés, de restaurants et de boutiques. Deux autres quartiers sont particulièrement recommandés : le quartier latin et le Mont Royal, avec sa basilique l'Oratoire Saint-Joseph et son parc, magnifique espace vert urbain de 200 hectares de beauté naturelle. S'il vous reste un peu de temps, nous vous recommandons de visiter le Parc olympique, où vous pourrez profiter d'une visite du jardin botanique, du Biodôme, du Stade olympique ou de l'Insectarium. Et n'oubliez pas de tester les spécialités locales comme la célèbre poutine ou le sandwich "smoked meat" (viande fumée) !

(Jour 3) MONTRÉAL - QUÉBEC (260 KM) :

Route vers Québec, la capitale de la province du Québec et la plus ancienne ville du Canada. Installation à votre hôtel pour 2 nuits.

(Jour 4) QUÉBEC :

Derrière ses hauts murs de pierre, admirez la citadelle en forme d'étoile et ses impressionnantes fortifications. Faites un arrêt au Parlement avant de découvrir le Vieux Port, la Place Royale et le Petit-Champlain. Un déjeuner ou un dîner dans une cabane à sucre traditionnelle est fortement recommandé. On vous montrera l'art traditionnel de la fabrication du sirop d'érable et vous n'oublierez pas votre repas ! Ne manquez pas la visite de l'impressionnante chute Montmorency, une merveille naturelle plus haute que les chutes du Niagara. Si vous n'avez pas le vertige, essayez la tyrolienne pour traverser l'anse des chutes.

(Jour 5) QUÉBEC - SAGUENAY LAC SAINT-JEAN (290 KM) :

Quittez la ville de Québec, et un court trajet vous mènera au parc national de la Jacques-Cartier. Le parc abrite une magnifique vallée glaciaire, la Vallée de la Jacques-Cartier, un chenal spectaculaire de quelque 600 mètres de profondeur dans lequel serpente l'une des plus belles rivières du Québec. C'est un véritable paradis pour les amoureux de la nature où vous pourrez observer la faune : élans, caribous, cerfs, loups, renards, loutres de rivière et ours noirs. Nous vous recommandons une promenade pittoresque en canoë rabaska. Continuation vers la région de Saguenay Lac Saint-Jean. Installation à votre hôtel pour 2 nuits.

(Jour 6) SAGUENAY LAC SAINT-JEAN :

Explorez le magnifique parc national du fjord du Saguenay, une merveille naturelle avec 100 kilomètres de sentiers de randonnée pour admirer cette région préservée. Si vous voulez voir plus d'animaux, le Zoo sauvage de St-Félicien est fait pour vous. Avec 4,5 km de section piétonnière, 90 espèces et 1000 animaux, c'est l'un des plus grands zoos du Canada. Il est maintenant temps... de remonter le temps à Val Jalbert, une authentique ville de compagnie des années 1920. C'est une occasion unique de découvrir la vie dans les années 20 avec des spectacles théâtraux fascinants.

(Jour 7) SAGUENAY LAC SAINT-JEAN - MAURICIE (400 KM) :

Route vers la région sauvage et luxuriante de Mauricie. Installation à votre hôtel pour 2 nuits.

(Jour 8) MAURICIE :

Le parc national de la Mauricie est situé dans l'une des plus anciennes chaînes de montagnes du monde, les Laurentides méridionales, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Avec 150 lacs et 536 km² de forêts peuplées d'animaux sauvages, c'est un formidable terrain de jeu. De nombreuses activités s'offrent à vous : kayak, canoë, baignade, randonnée, etc. Nous vous recommandons vivement une visite guidée avec un guide professionnel pour observer les ours noirs dans leur habitat naturel ou un tour en hydravion pour découvrir la beauté naturelle du parc vue du ciel. Vous pouvez également visiter Trois-Rivières. Fondée en 1634, elle est la deuxième plus ancienne ville d'Amérique du Nord au nord du Mexique.

(Jour 9) MAURICIE - OTTAWA (360 KM) :

Si vous souhaitez en savoir plus sur la faune canadienne, arrêtez-vous au parc Oméga. Si vous souhaitez prolonger votre escapade nature, faites une halte au parc national du Mont-Tremblant. Vaste univers de montagnes, le parc compte également plus de 400 lacs et deux rivières majeures, la Diable et l'Assomption. Nous vous recommandons de vous concentrer sur le secteur de la Diable : vous pourrez profiter de nombreuses randonnées et via ferratas, de facile à difficile, qui vous offriront des belvédères aux vues spectaculaires. Terminez en beauté en visitant le village de Mont Tremblant, un village piétonnier pittoresque. Continuation vers Ottawa, la capitale du Canada. Vous apprécierez la visite du canal Rideau et des édifices gouvernementaux de la colline du Parlement. De nombreuses autres attractions sont recommandées : Le marché By, Embassy Row, le parc de la Gatineau. Vous en apprendrez plus sur le Canada au Musée canadien de l'histoire, où vous découvrirez des collections sur l'histoire du pays. Installation à votre hôtel pour 1 nuit.

(Jour 10) OTTAWA - MILLE-ÎLES - KINGSTON (200 KM) :

Aujourd'hui, route vers la région de Kingston pour la découverte d'une merveille naturelle unique : les Mille-Îles. Il s'agit d'un groupe de plus de 1 800 îles dans le fleuve Saint-Laurent, à cheval sur la frontière entre les États-Unis et le Canada. La taille des îles varie de plus de 100 km² à des îles plus petites occupées par une seule petite cabane. On y trouve des manoirs élaborés, comme le château de Boldt, de style allemand, sur Heart Island, et le château de Singer, sur Dark Island, avec ses fenêtres gothiques et ses passages secrets. Nous vous recommandons vivement d'embarquer pour une croisière. Installation à votre hôtel pour 1 nuit.

(Jour 11) KINGSTON - TORONTO (290 KM) :

Route vers Toronto, la capitale de l'Ontario. Installation à votre hôtel pour 2 nuits.

(Jour 12) TORONTO :

Découvrez le monument le plus emblématique de Toronto : la Tour CN, la plus haute structure autonome de

l'hémisphère occidental, considérée comme l'une des sept merveilles du monde moderne. Poursuivez par la visite du quartier chinois, du marché bohème de Kensington, du Centre Eaton et de la place Yonge/Dundas, l'un des carrefours les plus animés et les plus fréquentés du Canada. Les amateurs de shopping pourront se promener sur Bloor Street, le quartier commerçant le plus exclusif de Toronto, qui lui a valu le nom de "mink mile" (rue des visons). Les amateurs de culture pourront visiter le Distillery District, considéré comme la première destination artistique, culturelle et de divertissement du Canada. Les bâtiments industriels victoriens des années 1800 ont été restaurés et abritent désormais des boutiques, des restaurants et des galeries d'art uniques en leur genre. Nous vous recommandons vivement de vous rendre aux chutes du Niagara. Vous voudrez voir les célèbres chutes, une expérience multisensorielle. C'est l'une des sept merveilles du monde et peut-être la plus captivante de toutes. Profitez d'une croisière à bord d'un bateau Hornblower pour admirer les chutes de près.

(Jour 13) TORONTO - FRANCE :

Route vers l'aéroport de Toronto pour la restitution de votre véhicule de location. Puis vol retour vers la France.

(Jour 14) FRANCE :

Arrivée en France.

Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.

Le forfait, taxes et redevances des aéroports.

Le séjour selon le type d'hébergement sélectionné en logement seul (aucun repas).

La location d'un véhicule de catégorie ICAR type Toyota Corolla (ou similaire).

Les prix ne comprennent pas :

Les frais de dossier.

Les repas et les boissons.

Les dépenses d'ordre personnel.

Les excursions et les activités suggérées dans le programme.

Les entrées sur les sites.

Le carburant, les péages et les frais de parking.

Les frais de changement de parc (One Way Fee) obligatoires : environ 300 CAD à régler sur place.

Les assurances complémentaires et options facultatives proposées par le loueur.

Les repas éventuels aux escales.

Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.

Les garanties annulation, bagages, retard aérien.